

## « PACK JEUNES »

### AIDE A LA PRISE D'UNE LICENCE SPORTIVE DANS UN CLUB HAUT-SAONNOIS

#### ■ Objet

Cette mesure vise à favoriser la pratique sportive en facilitant l'adhésion des élèves de collège à un club du département.

#### ■ Bénéficiaires

Tout élève inscrit dans un collège public ou privé et dont les parents sont domiciliés dans le département.

#### ■ Conditions d'attribution

L'aide est limitée à une adhésion à un club haut-saônois par élève et par année scolaire.  
Elle peut être attribuée deux fois au cours du cursus de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

#### ■ Montant de l'aide départementale

Aide maximale de 50 €. Elle s'élève à 50 % du coût de l'adhésion.

#### ■ Procédure

Le dossier est à remplir en ligne sur le site internet du Département : [www.haute-saone.fr](http://www.haute-saone.fr). Les pièces à fournir en format numérique avec le dossier au nom des parents sont :  
le certificat de scolarité, une attestation d'adhésion au club mentionnant le montant de la cotisation, un RIB des parents à l'adresse actuelle, un justificatif de domicile et une pièce d'identité du jeune.